

Après l'avortement

Saignements et menstruations :

Souvent, les pertes sanguines d'intensité modérée durent environ deux à cinq jours. Elles diminueront et dureront environ trois semaines (pertes rouges ou brunâtres). Certaines femmes n'ont aucun saignement jusqu'aux prochaines menstruations. Celles-ci ont lieu environ quatre à six semaines plus tard.

Contraception :

L'ovulation peut survenir rapidement après l'avortement. Votre professionnel de la santé discutera d'une méthode de contraception adaptée pour vous.

Symptômes de grossesse :

Les symptômes de grossesse (ex. : nausées et sensibilité des seins) diminueront au cours de la 1^{re} semaine. À noter qu'un test de grossesse urinaire peut rester positif longtemps après l'intervention.

Vos émotions :

Plusieurs femmes et couples vivront une période d'adaptation et de deuil. N'hésitez pas à partager vos émotions avec une personne significative. Au besoin, appelez au CLSC pour avoir un rendez-vous avec un intervenant social.

Consultez à l'urgence si :

- Vous remplissez une grosse serviette hygiénique toutes les demi-heures pendant deux à trois heures;
- Fièvre;
- Douleur abdominale non soulagée par la médication;
- Présence de caillots de la grosseur d'un œuf;
- Pertes vaginales nauséabondes.

Pour toute autre inquiétude sur votre santé, appelez Info-Santé au 811.

Saviez-vous?

Il existe deux types d'avortement. Ce tableau établit la comparaison entre les deux types d'avortement. Pour plus d'information, référez-vous à un professionnel de la santé ou au dépliant **Avortement médical, la pilule abortive**.

Comparaison de l'avortement médical et de l'avortement chirurgical

Avortement médical (Pilule abortive)	Avortement chirurgical (Dilatation-curetage)
Grossesse de 9 semaines et moins	Grossesse entre 7 et 20 semaines *
Très efficace (95 % et plus)	Très efficace (99 % et plus)
Se déroule à domicile	Se déroule à la clinique
Durée de quelques heures à quelques jours	Se termine la journée même
Douleur modérée à forte (plus intense qu'une menstruation)	Douleur légère à modérée (semblable à une menstruation)
Saignement plus abondant qu'une menstruation	Saignement léger à modéré similaire à une menstruation
Deux visites minimum	Une visite minimum
Assuré par la RAMQ	Assuré par la RAMQ
Une personne présente avec vous à votre domicile est recommandée	Un accompagnateur est recommandé au retour au domicile lorsqu'une sédation est utilisée

Tableau inspiré de l'article « L'avortement médical, le rôle du médecin de famille », de la revue Le médecin du Québec, D^{re} Édith Guilbert, février 2018.

* L'offre de service peut varier d'un établissement de santé à un autre selon le nombre de semaines de grossesse.

Hôtel-Dieu de Lévis • 143, rue Wolfe, Lévis
418 835-7121, poste 1228

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



www.cisss-ca.gouv.qc.ca

Avortement chirurgical

à l'Hôtel-Dieu
de Lévis

Québec



Un avortement est souvent un processus émotionnel et décisionnel long et difficile. Ce dépliant se veut complémentaire aux échanges que vous aurez avec les professionnels de la santé concernés. N'hésitez pas à poser vos questions et à discuter de vos inquiétudes. Leur rôle est de vous soutenir, vous accompagner et vous guider dans ce cheminement.

Qu'est-ce que l'avortement chirurgical?

C'est une technique de dilatation-curetage qui consiste à dilater le col utérin afin d'y introduire une canule servant à aspirer le contenu de l'utérus.

Suis-je admissible?

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'avortement chirurgical est pratiqué entre 7 et 13 semaines de grossesse. Dans la région de Québec, il est possible d'avoir un avortement entre 7 et 20 semaines de grossesse.

Quelle est la procédure?

Une échographie doit être effectuée pour déterminer l'âge gestationnel exact de votre grossesse. Généralement, elle sera effectuée le matin même de votre visite à la clinique.

Une infirmière vous préparera à ce traitement (bilan de santé, prise de sang et explications) et pourra répondre à vos questions et inquiétudes. Elle discutera aussi de contraception, car vous aurez à envisager une méthode contraceptive après l'avortement. Comme pour tout type d'avortement, un travailleur social vous rencontrera pour vous accompagner et vous soutenir dans cette prise de décision.

Par la suite, vous serez installée dans une salle de traitement où vous rencontrerez le médecin.

Après avoir obtenu votre consentement, le médecin débute l'intervention. Plus précisément, il insère une tige laminaire au niveau de votre col ou des comprimés vaginaux qui resteront en place pour dilater le col pendant quelques heures. Pendant ce temps, vous êtes libre, mais vous devez revenir plus tard dans la journée à la clinique à l'heure qui vous sera indiquée pour poursuivre l'intervention.

À votre retour, vous serez dirigée dans la salle de traitement pour procéder à l'avortement qui dure entre 10 et 15 minutes. Vous ne serez pas endormie, mais une anesthésie locale au niveau du col sera effectuée et de la médication vous sera administrée pour vous soulager. La douleur ressentie est semblable à des crampes menstruelles.

Il est possible qu'un rendez-vous de contrôle soit demandé par votre médecin.

Quelles sont les recommandations?

Avant la procédure :

- Éviter la consommation d'alcool et de drogue;
- Éviter la prise d'aspirine dans les sept jours précédant l'intervention;
- Prendre un repas léger le matin de l'intervention;
- Apporter des sous-vêtements et quelques serviettes hygiéniques.

Quels sont les risques et complications?

L'avortement chirurgical est très sécuritaire. Comme toutes interventions médicales, il y a des possibilités de complications. Celles-ci sont rares et sont souvent faciles à traiter.

Voici les complications possibles :

- Hémorragie;
- Infection;
- Avortement incomplet;
- Dommage à l'utérus ou au col;
- Allergie médicamenteuse. Vous devez signaler toute allergie ou intolérance que vous avez à l'égard des médicaments (ex. : latex, xylocaïne).

Après la procédure :

- Prévoir un transport au départ de la clinique (recommandé);
- Prévoir du repos la journée même. Vous pouvez reprendre vos activités habituelles dès le lendemain ou selon les recommandations médicales;
- Privilégier une douche plutôt qu'un bain la première semaine;
- Éviter les tampons, les applicateurs et les douches vaginales pendant quatre semaines;
- Prendre la médication recommandée par votre médecin pour soulager la douleur abdominale qui peut être ressentie au cours des premières heures jusqu'à quelques jours après l'avortement. Éviter de prendre de l'aspirine, car cela peut augmenter les saignements.